

SAINT-VAIZE INFO

Bulletin municipal

Juillet 2026

Photo rafraîchissante, à utiliser sans
modération en cas de canicule 😄



Entrée du village, le 6 janvier 2026

Le mot du maire

L'équipe municipale

Budgets 2026

Travaux

Bonne retraite, Dominique !

Cérémonie du 8 mai

Brocantes

Fête des écoles

Animations et manifestations

Infos diverses

Une Vasilienne à l'honneur

Histoire locale

Le mot du maire



Avant tout, je tenais à remercier les Vasiliennes et les Vasiliens qui ont réélu l'équipe que j'avais l'honneur de conduire le 15 mars dernier.

Je tiens également à remercier chaleureusement Corinne GERARD et Karl DAGREOU pour leurs engagements tout au long de ces nombreuses années et de ces mandats successifs en œuvrant au service de la collectivité. Je salue leur implication et leur contribution au sein du conseil. Tous ont apporté à ce conseil un véritable esprit d'équipe et une ambiance chaleureuse propice au débat et à l'expression des idées.

Les trois nouveaux élus, Laurence GRENTZINGER, Éric DUPRAZ et Pierre ETAIX se sont très rapidement investis, tant au sein du conseil municipal que dans les différentes commissions.

Depuis le début de l'année, de nombreux travaux ont été décidés et réalisés.

Je pense en particulier à :

- La finalisation de la protection incendie sur tout le territoire de la commune. Ainsi, toute habitation se situe maintenant à moins de 500m d'un point de défense incendie.
- La réalisation d'une noue dans l'angle de la route de la Croix et la rue du Baptistère.
- La réfection des deux murs de soutènement le long de la route de la Croix en bordure de la propriété de Mme et M. DULAT.
- La réalisation d'une plateforme pour le dépôt des ordures ménagères à l'angle de la rue de La Rente.
- La réfection de la voirie sur la VC 1 au lieu dit "court-si-peut" après le dégâts

causés aux inondations.

- Le remplacement de toutes les lampes d'éclairage public par des LED.

Le nouveau conseil municipal s'est attelé à la tâche rapidement et d'autres travaux sont programmés comme :

- La phase 2 d'aménagement et de génie civil du lotissement "Le Clos des Chênes" avec le raccordement au pluvial, la pose des bordures, la pose du revêtement en enrobé, etc.
- La réfection du chemin des Carrières.
- La réfection d'une partie de la rue du Baptistère entre la RD114 et l'entrée du lotissement Le Clos des Chênes par un revêtement d'enrobé.
- La modernisation du reste du parc d'horloges d'éclairage public par des lumandars AS4 pilotables informatiquement.
- La purge du mur d'habillage en moellons le long de la ligne SNCF à Port-la-Pierre.

Côté finances, pour des raisons d'économie dans son budget **nous attendons toujours la subvention de 31 026 € du département de la Charente-Maritime** relative au génie civil et à l'équipement du city stade, du skatepark et des ateliers fitness.

On m'avait garanti qu'aucune commune n'avait bénéficié de subvention.

Pourtant, une subvention identique a bien été attribuée à la commune de Chérac pour 21 044 €, à la commune d'Archiac pour 18 365 € ainsi qu'à la commune de Bois pour 16 577 € sans que cela ne pose de problème de financement au département. (voir magazine "La Charente-Maritime" décembre 2025 et avril 2026". J'ai

adressé un courrier au vice-président le 27 avril dernier, courrier sans réponse pour l'instant...

Je ne me fais pas d'illusion, contrairement aux discours officiels et aux affirmations du département; voilà bien la preuve que toutes les communes ne sont pas logées à la même enseigne, surtout si on n'est pas du bon côté du manche.

Je vous souhaite, à toutes et tous, des vacances bien méritées.

Bonne lecture !

Michel ROUX

ÉTAT CIVIL

Décès

- le 06 avril 2026 est décédée à Saintes,

Madame Patricia COLLIN née le 21 février 1963, à Bordeaux, domiciliée 6, rue de la Rente, à Saint-Vaize.

- le 09 mai 2026 est décédée à Saintes,

Madame Monique, Yvette, Yvonne LAMBERT épouse LOROTTE née le 11 octobre 1950, à Châteauneuf-sur-Charente, domiciliée 2, passage des Carriers, à Saint-Vaize.

Ne figurent ici que les naissances, mariages et décès pour lesquels les familles ont donné un accord de publication.



Scrutin du 15 mars	Nombre	%
Inscrits	489	
Abstentions	208	42,54
Votants	281	57,46
Blancs	16	3,27
Nuls	16	3,27
Exprimés	249	50,92



Composition du Conseil Municipal après l'élection du 15 mars 2026

1 - Michel ROUX Maire

2 - Magali DELIOT

3 - Sébastien PICHON 1^{er} Adjoint

4 - Catherine DEROBINSON

5 - Christian BARBIER 3^{ème} Adjoint

6 - Isabelle GASSEN

7 - David BOUVARD

8 - Virginie GENEAU

9 - Jean-Claude HORN

10 - Isabelle ROUX 2^{ème} Adjointe

11 - Stéphane ARNAUDET

12 - Francine TERNAUX

13 - Pierre ETAIX

14 - Laurence GRENTZINGER

15 - Éric DUPRAZ

BUDGET GÉNÉRAL 2026

Excédents des années précédentes

Excédent de l'exercice 2024 : 169 240,95 €

Excédent de l'exercice 2023 : 258 820,81 €

Excédent de l'exercice 2022 : 232 986,81 €

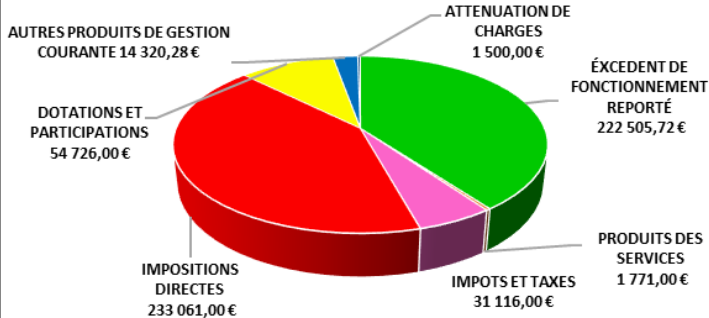
Excédent de l'exercice 2021 : 238 051,22 €

Excédent de l'exercice 2020 : 221 477,62 €

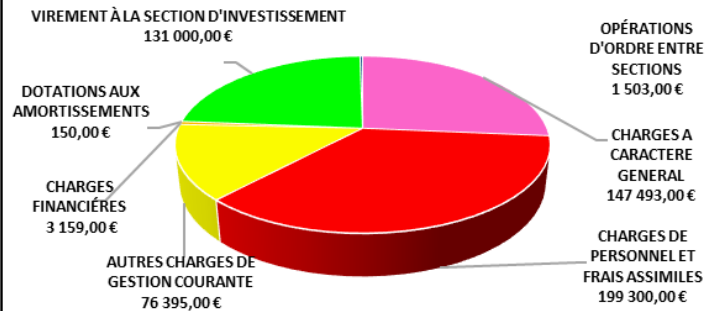
Balance exercice 2025

	Budgété	Réalisé
Investissement		
Dépenses	295 000,00 €	179 089,72 €
Recettes	295 000,00 €	169 280,58 €
Déficit		-9 809,04 €
Fonctionnement		
Dépenses	492 000,00 €	305 464,59 €
Recettes	492 000,00 €	511 237,38 €
Excédent		205 772,79 €
Résultat de l'exercice 2025		
Excédent cumulé:		195 963,75 €

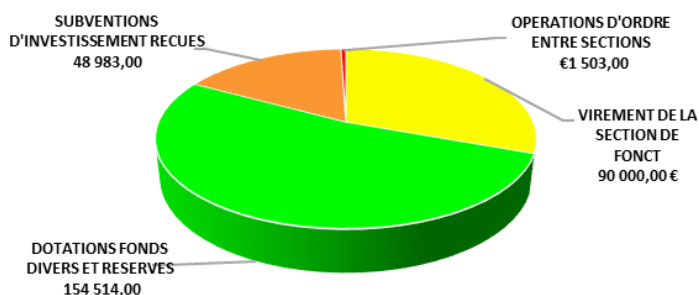
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 559 000 €



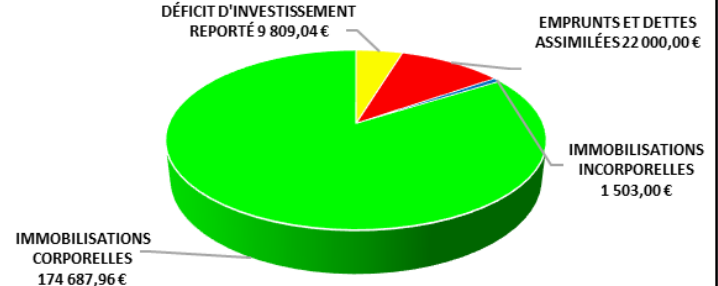
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 559 000 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT : 208 000 €

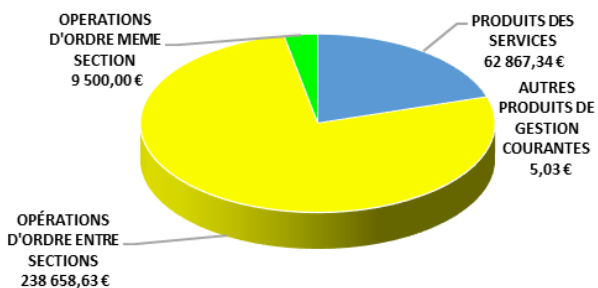


DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 208 000 €

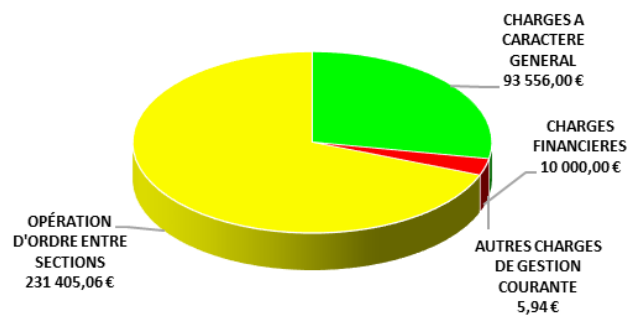


BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT 2026

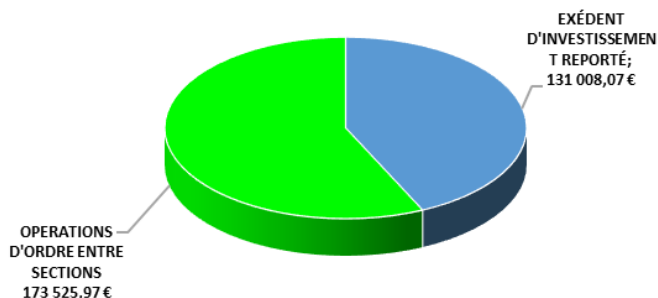
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 311 031 €



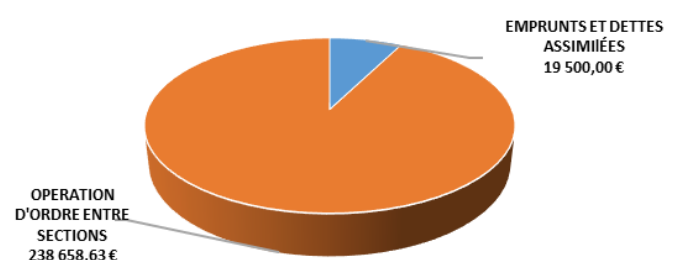
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 311 031 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT : 304 534,04 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 258 158,63 €



TRAVAUX

Le début de l'année 2026 a vu le commencement ou l'achèvement de nombreux travaux en différents points de notre commune.

1 - La Salle

Traitement des eaux pluviales, réaménagement des bordures...

Entreprise Marchand. Coût : 6307 € (+ bornage : 2064 €).



2 - Réserve incendie

Cette réserve de 120 m³ située près des conteneurs permet de couvrir la zone comprenant le Pot-Vert et le bas du chemin des Carrières.

Notre dispositif communal de lutte contre l'incendie est maintenant complet et validé par le SDIS.

Acquisition terrain et adduction d'eau . Coût : 2021 €.

Entreprise Marchand. Coût : 11697 €.

Subvention Etat : 5028 €.



3 - Rue de la Croix

Collecte des eaux pluviales et infiltration dans le petit espace à l'angle de la rue du Baptistère.

Mur de soutènement de la chaussée (construction nouvelle et réfection de la partie existante menaçant ruine).

Aménagement de l'espace latéral à la chaussée.

Entreprise Marchand . Coût : 5023 €.

Entreprise Bretaud. Coût : 10620 €.



4 - La Rente

Les manœuvres du camion d'ordures ménagères dans l'impasse étant problématiques, une plateforme a été aménagée, comme au lotissement du Clos des Genêts, en concertation avec le service de collecte de la CDA. Entreprise Marchand. Coût : 1446 €.

Aménagement d'un cheminement piétonnier longeant la route départementale en continuité avec celui réalisé pendant les travaux du lotissement. Entreprise Marchand. Coût : 1144 €.

RAPPEL

Les sacs et conteneurs d'ordures ménagères doivent être déposés la veille au soir de la collecte.

Tout autre dépôt à tout autre moment est strictement interdit pour d'évidentes raisons de salubrité publique.



5 - Le Clos des Chênes

Végétalisation : arbustes garnissant le bassin de rétention, haie variée et arbres le long de la voirie.

Entreprise Larnaud. Coût : 7041 €.

Eclairage public. Entreprise SDEER. Coût : à régler.



6 - Route de Port-la-Pierre

Etablissement d'un passage piétons à proximité de la rue du Baptistère réalisé par le personnel communal.



INFORMATIQUE

L'équipement informatique de la mairie était au bout de ses capacités de fonctionnement et de stockage.

Installation de disques durs, adaptation et transfert de données par SOLURIS. Coût : 1433 €.

ÉLECTRICITÉ

Bibliothèque : réfection du tableau électrique. Entreprise Guérin. Coût : 1362 €

7 - Cours-si-peut

Pendant la crue de la Charente, les eaux du Brandet avaient d'autant plus endommagé la chaussée qu'une souche était venue obstruer la buse permettant leur bon écoulement.

Ajoutons à cela que la circulation intensive imposée par les déviations à cette petite voie déjà très fréquentée avait achevé de dégrader son revêtement.

Remise en état par l'entreprise Marchand. Coût : 1241 €.



8 - Inondations de Port-la-Pierre

Quelques habitations de Port-la-Pierre ont malheureusement été impactées par la même crue de la Charente.

Notre personnel communal est intervenu rapidement pour procurer aux habitants du matériel permettant de parer au mieux à la montée des eaux.



BONNE RETRAITE, DOMINIQUE !



Qui ne connaissait sa bonne humeur, sa disponibilité et la qualité de son travail ? Dominique Delahay ne sillonnera plus la commune, du moins dans un cadre professionnel : après 18 années passées au service de notre collectivité, sonne pour lui l'heure de la retraite.

Mécanicien de formation, Dominique a excellé dans la multitude de tâches qui lui étaient confiées, depuis l'entretien des espaces verts jusqu'aux réparations en tout genre, en passant par la gestion scrupuleuse du matériel. Avec lui, tout problème trouvait une solution ingénieuse et à moindre coût.

Eugène prend maintenant la relève, avec le concours de Grégory. Soyons sûrs qu'en panne devant une éventuelle difficulté, ils pourront encore faire appel à l'expérience et au perfectionnisme de leur aîné qui ne manquera pas ... de leur souffler la bonne astuce.

Le 1er juillet, un moment de convivialité, auquel ont été associés Bleuette Robin et les élus sortants, a conclu cette carrière exemplaire. Bonne retraite, Dominique !

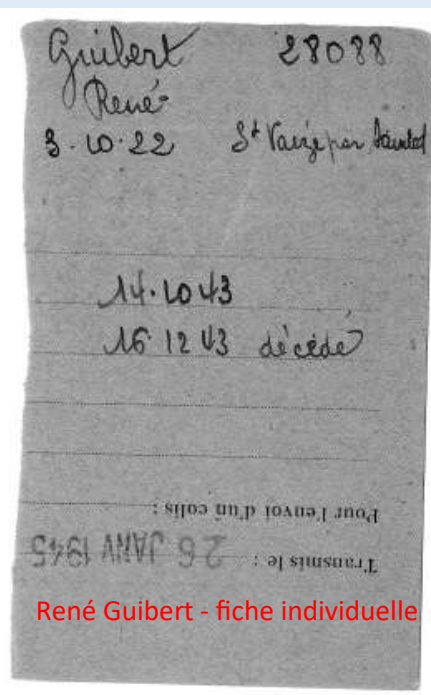
8 MAI

La capitulation du 8 mai 1945 aurait pu laisser espérer une longue période de paix dans le monde. Force est de constater, chaque année, que la haine et la guerre continuent de faire des ravages.

Avant la lecture du message officiel, le maire, Michel Roux, assisté de la jeune Elise, a déposé une gerbe au pied de notre monument aux morts.

Au cours de la cérémonie, quelques précisions ont été apportées sur le sort tragique de René Guibert, déporté du travail dans le cadre du STO mais, en fait, traité en otage à la suite des nombreuses évasions dans le convoi le menant en Allemagne en juin 1943.

Merci à l'ADMS pour son accompagnement musical et à tous les participants.



AUBAINE POUR LES PÊCHEURS

La maintenant traditionnelle bourse aux articles de pêche s'est tenue le 19 avril à la salle communale. Pour les passionnés d'halieutique, de belles prises à saisir !

BROCANTE

Autre tradition que la brocante organisée le 10 mai par l'association Nounous et Bout'choux.

Une belle journée pour les chineurs et pour les exposants en dépit de quelques copieuses averses.



BIBLIOTHÈQUE : Du nouveau à partir du 20/07/2026

Ouverture le lundi et vendredi, de 9 h à 12 h, comme auparavant mais

- Possibilité d'emprunts et de retours aux heures d'ouverture de la mairie.
- Le catalogue complet bientôt consultable en ligne sur le site communal.
- À partir du 19 août, le mercredi après-midi, espace « rencontre-échange-partage » ouvert à tous.

La boîte à livres du parc communal reste une ressource pour le dépôt et le retrait de livres usagés.

FÊTE DES ÉCOLES

Temps de rencontre et de convivialité, point d'orgue de l'année scolaire, la fête du RPI Bussac-Saint-Vaize a rassemblé comme l'an dernier parents, élèves et personnels dans le parc communal relativement épargné par la canicule. Spectacle proposé par les écoliers de tous les niveaux, stands divers, tombola, repas partagé ... Sur le thème du Moyen Âge, ce vendredi 26 juin fut un moment de bonne humeur pour petits et grands. Tous les acteurs de cette belle journée méritent un grand coup de chapeau.



En marche vers la gloire



En scène



Archers, visez juste !



Un public conquis



Séverine sur le départ



Gare au gorille !



Un stand alléchant

AU REVOIR, BLEUETTE

Recrutée localement en 1999, passée à la CDA en 2012, Bleuette Robin assurait avec compétence et dévouement l'encadrement périscolaire à Saint-Vaize. Appelée sur un autre poste, elle va quitter notre école. Merci, Bleuette, et bonne route !

RANDOS

L'association Randos & Loisirs Gontais avait choisi cette année Saint-Vaize pour sa « marche pour tous » du 17 mai.

Deux semaines plus tard, le 30, c'était la randonnée semi-nocturne annuelle organisée par Nounous et Bout'choux. Devenue presque une institution, cette balade de 11 km avait attiré pas moins de 326 marcheurs.

Au fil du parcours, formule maintenant bien rodée, des étapes gourmandes permettaient aux vaillants participants de refaire leurs forces : apéritif, entrée, jambon à l'os, pineau, choux à la crème...

De quoi pour les sportifs terminer la boucle ... moins légers qu'ils ne l'avaient commencée !



JOURNÉES DU PATRIMOINE

DATE À RETENIR

Dimanche 20 septembre

Eglise Saint-Vaize—18 h

Petites histoires du Patrimoine

Conférence par C. BARBIER

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Le PCS est un outil obligatoire pour organiser, sous l'autorité du maire la prévention, l'alerte, la protection et le soutien de la population face aux risques majeurs (tempête, incendie ...).

Doivent se faire recenser :

- les entreprises industrielles, artisanales et exploitations agricoles, en indiquant : les risques spécifiques à leur activité, le nombre de leurs salariés, etc.

Formulaire à remplir en mairie

Doivent également se faire recenser les personnes vulnérables :

- à mobilité réduite
- bénéficiant d'une assistance médicale à domicile
- sans moyen de locomotion
- vivant dans une habitation isolée etc.

Toutes les informations recueillies resteront confidentielles.

Personnes ressources

Les personnes possédant des compétences utiles dans une situation d'urgence (médical, paramédical, sécurité, organisation ...) peuvent se faire connaître si elles le désirent.

Formulaire de consentement à remplir en mairie

Pour tout renseignement, prendre contact avec le secrétariat de la mairie.

UNE VASILIENNE A L'HONNEUR

Jane Olga Bakoumé-Godet, 18 ans, élève en classe terminale à Cognac, vient de se voir décerner le prix de plaidoirie Jean Monnet 2026 .

Cette récompense couronne une plaidoirie pour la préservation des droits humains et de la nature. En l'occurrence, Jane Olga avait intitulé la sienne : « Ce n'est pas de l'humanitarisme, c'est de l'humanité ».

Toutes nos félicitations à notre jeune concitoyenne.



16 ans ?

**Pensez au
recensement citoyen**

Chaque jeune Français (fille ou garçon) doit faire son recensement citoyen à partir de l'âge de 16 ans. Cette démarche, qui peut être effectuée en ligne ou en mairie, est **obligatoire et absolument nécessaire** (permis de conduire, examens ...). Ne tardez pas !

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F870>

SITE INTERNET Notre site Internet communal, créé voilà déjà quelques années, demandait un énergique toilettage afin de rendre sa consultation à la fois plus commode et visuellement plus agréable. Avec l'aide bénévole et très précieuse apportée par l'un de nos concitoyens, orfèvre en la matière, ce travail de rajeunissement et de mise à jour vient d'être achevé.

L'adresse reste inchangée : <https://www.commune-saint-vaize.fr>

**L'application Panneau Pocket sera déployée sur notre commune à partir
du 15/07/2026**

Comme de très nombreuses collectivités en France (mairies, intercommunalités, écoles, gendarmeries, associations ...)

Retrouvez la vie locale (informations, notifications, alertes ...) en direct dans une seule et unique application sur votre smartphone.



<https://www.panneaupocket.com>

1658 - Un mariage à Saint-Vaize

À Saint-Vaize, sous l'Ancien Régime, la plupart des mariages étaient célébrés à l'église paroissiale, après publication de trois bans, et unissaient des couples locaux de modeste condition. Consigné dans nos registres paroissiaux, celui-ci, sous tous ces aspects, sort de l'ordinaire.

Le seizième septembre mil six cens cinquante huit¹, Charles de Brilhac², esquier, seigneur de Fenieux, Grandjean, Taillan et Beaulieu³, a épousé damoiselle Claire de La Tour⁴ après la publication d'un banc (sic) et la dispense de Monseigneur de Saintes⁵ de ceux qui leur manquent en datte du 15 de ce mois signée dudit seigneur et de Rogeau son secrétaire⁶. Ledit mariage a esté fait dans la chapelle du prieuré de St-Vaise où estait la résidence de ladite damoiselle de La Tour⁷ par nous, Josias-François de La Tour⁸, pbtre (prêtre), chanoine et archidiacre de l'Eglise de Saintes et vicaire général dudit seigneur évesque et en vertu de sa commission particulière en datte susdite en présence [de] messire Jacques de La Tour, prieur dudit St-Vaise, de Guillaume Semsemat, vicaire de lad. église de St-Vaise⁹, de maistre Jacques de L'Eglise, pbtre (prêtre), bachelier en théologie et curé de St-Pierre de Saintes¹⁰, de mons[ieu]r maistre Jean Chrysostome Lambert, con^{er} (conseiller) [du Roi], procureur du Roy au siège de St-[Jean]¹¹, Jean Bourdageau, seigneur de la terre de [...]¹². Signé ceux qui le sçavoient faire.

J.F. de La Tour, Jacques de La Tour, C. de La Tour, de Brilhac, Lambert, Daniel de Ponthieu, Léglise, Sensemat, Bourdageau

C. BARBIER

1/ Pour le contrat, la date du 10 septembre 1650 donnée par H. BEAUCHET-FILLEAU et alii, *Dict. hist. et généal. des familles du Poitou*, t. 1, Poitiers, 1891, semble erronée.

2/ Baptisé à Poitiers, par. Saint-Germain, le 23 mai 1616. Fils de Pierre de Brilhac, lieutenant criminel en Poitou, et de Geneviève du Pré. Parrain : Charles Tiercelin d'Appelvoisin, sgr de La Roche-du-Maine. Marraine : Marie Dubois, veuve de Claude Tudert, sgr de La Bournalière (Etat civil Poitiers - coll. com 3255 - B - 1614-1626, f° 35). Il deviendra capitaine d'infanterie au régiment de Piémont. Décès avant 1694 (mariage de sa fille).

3/ Fief et moulin, paroisse de Taillebourg.

4/ Dates inconnues. Fille de Jacques de La Tour, écuyer, sgr de Bonnemie (île d'Oléron), et de Marguerite de La Tour (branche de Geay).

5/ Louis II de Bassompierre (1610-1676), évêque d'Oléron, puis de Saintes à partir de 1648. Charles DANGIBEAUD, *Louis de Bassompierre, évêque de Saintes*, Luçon, 1934.

6/ Nicolas Rogeau, prêtre et secrétaire de l'évêché, apparaît dans de nombreux actes. Il semble encore en fonctions en 1683 : *Bull. hist. et litt.*, Soc. de l'hist. du protestantisme français, 1901, p. 397, et même en 1690 (contrat conservé aux Arch. dép. de la Gironde)

7/ Déclaration fictive pour, par complaisance familiale des autorités ecclésiastiques, la célébration au prieuré ? Pas certain. En 1669, Jeanne de Chouit, veuve de Jean de Peretz, écuyer, sgr du Plessis, révoque une donation en faveur de Charles de Peretz, écuyer, son fils, avec procuration pour Jean de Chouit, son frère, prêtre-religieux. Elle est domiciliée au « logis noble » - notion qui reste vague - de Saint-Vaize. Un « J. de Peret » est alors prieur.

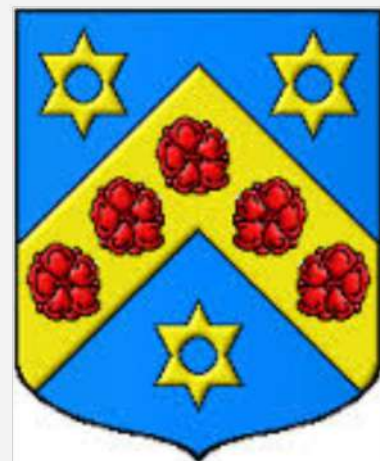
8/ Oncle de Claire. Il cumule titres et fonctions dans le diocèse : chancelier, archidiacre pour l'Aunis, sgr de Plassay (inscription au clocher), prieur et sgr de la Fondelay (com. Thairé), chev. de Saint-Jean de Jérusalem, ordre dit de Malte, dont son frère Louis aurait été grand trésorier. Décès avant 1675 (acte touchant à sa succession).

9/ Le prieur-curé titulaire du bénéfice déléguait souvent le service paroissial à un vicaire.

10/ Curé de la cathédrale en 1644 et jusqu'en 1678. Son homonyme (1648-1710), probablement son neveu, occupera les mêmes fonctions : *Journal de Michel Reveillaud* (éd. Ch. DANGIBEAUD), *Arch. hist. de la Saintonge et de l'Aunis*, t. 45, 1914, p. 26.

11/ Deux Jean Lambert, le père puis le fils, ont une charge de procureur à Saint-Jean-d'Angély au milieu du XVIIe s.

12/ Pli et taches : illisible.



Armes des Brilhac